

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
VILLY-BOCAGE DU MARDI 22 MAI 2018
N° 2018-05**

L'an Deux mille dix-huit, le mardi 22 mai à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Norbert LESAGE, Maire.

Présents : Sandrine BERNIER, Noëlle GROULT, Nathalie JARDIN, Daniel JOLY, Christophe LEBON, Gérard LECOUTURIER, Edwige LEMIERE, Wilfried LIOT, Alain MEILLON, Jean-Luc ROUSSEL, Thérèse ZEKAR.

Absents excusés représentés :

Michel ECOBICHON représenté par Thérèse ZEKAR.
Omar TOUZANI représenté par Alain MEILLON.
Gilbert LUBIN représenté par Edwige LEMIERE.

Sandrine BERNIER est élue secrétaire.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Rappel de l'ordre du jour :

1. **Approbation du Compte-rendu de la réunion du 10 avril 2018.**
2. **Modification Plan Financement de l'espace culturel.**
3. **Arrêt du projet PLU et demande de transfert à Pré Bocage Intercom.**
4. **Désignation Avocat.**
5. **Demande de prise en charge par l'assurance.**
6. **Compte de Gestion commune 2017.**
7. **Compte Administratif Commune 2017.**
8. **Affectation du résultat commune.**
9. **Compte de gestion Assainissement 2017.**
10. **Compte Administratif Assainissement 2017.**
11. **Affectation du résultat Assainissement.**
12. **Tarifs Cantine et Garderie.**
13. **Tarifs Concessions cimetièrre et cavurnes.**
14. **Plan d'action Frelon Asiatique 2018.**
15. **Rapport d'orientations budgétaires 2018 de Pré Bocage Intercom.**
16. **Informations diverses:**
 - o **Date de la prochaine réunion du conseil municipal.**

2018.05.01 : Approbation du Compte-Rendu de la réunion du 10 avril 2018

Le procès-verbal du 10 avril 2018 est approuvé à l'unanimité.

Vote pour : 15

Vote contre : 0

Abstention : 0

2018.05.02 : Modification Plan Financement de l'espace culturel

Pour répondre aux demandes de "Leader" (fonds Européens), le plan de financement est modifié comme suit :

- Suppression des arrondis
- Validation par la signature de l'architecte du détail estimatif de chaque élément (études, honoraires, détails des lots) .

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le plan de financement ainsi modifié et autorise M. le Maire à solliciter la subvention LEADER sur cette base.

Nature des dépenses	Montant prévisionnel en € (remplir soit le HT, soit le TTC)	
	HT	TTC
Acquisitions foncières		
Acquisitions immobilières		
Etudes et prestations : AMO, Conseil scénographique	31 869,20 €	
Travaux	320 631,07 €	
Matériels - Equipements		
Fonctionnement :		
Frais de personnel = salaires bruts + charges patronales (détailler par ETP)		
Frais de structure = forfait de 15% des frais de personnel		
Autres :		
Contribution en nature		
TOTAL DES DEPENSES PREVISIONNELLES	352 500,27 €	422 500,32 €

Ressources prévisionnelles du projet				
Type de financement		Assiette totale retenue en €	Subvention accordée en €	Taux d'intervention (en %)
Publique	Etat	352 500,27 €	80 000,00 €	22%
	Région	352 500,27 €	100 000,00 €	28%
	Département (APCR)	352 500,27 €	20 000,00 €	6%
	Commune ou communauté de communes (préciser la ou les sources)			
	Autofinancement du maître d'ouvrage public	352 500,27 €	72 500,27 €	21%
	Autre financement public (préciser la ou les sources)			
	FEADER sollicité (Leader)	352 500,27 €	70 000,00 €	20%
SOUS-TOTAL FINANCEMENTS PUBLICS		352 500,27 €	342 500,27 €	97%
Privée	Autofinancement privé			
	Financement privé : mécénat, crowdfunding (préciser la ou les sources : dons, résultat...)	352 500,27 €	10 000,00 €	3%
	SOUS-TOTAL FINANCEMENTS PRIVES	352 500,27 €	10 000,00 €	3%
TOTAL DES FINANCEMENTS PREVISIONNELS (Hors Taxes)		352 500,27 €	352 500,27 €	100%
TTC			422 500,32 €	
Dont TVA			70 000,05 €	

Vote pour : 15

Vote contre : 0

Abstention : 0

2018.05.03 : Arrêt du projet PLU et demande de transfert à Pré Bocage Intercom

Question reportée.

2018.05.04 : Désignation Avocat

M. le Maire fait savoir aux Conseillers que Maître MONAMY, intervenant pour le compte de M et Mme de Ruyg, a adressé un courrier recommandé avec accusé de réception en date du 12 Avril 2018, demandant un recours gracieux contre la délibération du 13 Février 2018, par laquelle le Conseil Municipal a approuvé le zonage d'assainissement. Cette délibération étant, à son sens, illégale.

Par courrier du 26 Avril 2018, en lettre suivie, il demande que lui soit remise une copie de la délibération du 13 Février 2018 ainsi que l'entier dossier au vu duquel cette délibération a été adoptée et cite la liste des pièces qu'il veut que la commune lui adresse. »

Devant la complexité administrative et juridique de cette affaire, M. le Maire propose de recourir aux services d'un avocat spécialisé en droit public qui se chargera de préparer la réponse adéquate aux différentes demandes de Maître MONAMY.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal autorise M. le Maire à prendre contact avec différents avocats spécialisés en droit public.

Les différentes réponses seront étudiées et le choix définitif interviendra lors du prochain Conseil Municipal.

Vote pour : 15	Vote contre : 0	Abstention : 0
----------------	-----------------	----------------

2018.05.05 : Demande de prise en charge par l'assurance

La demande de prise en charge par la Compagnie d'Assurance de la Commune concerne les frais d'avocat pour l'affaire « de Ruyg » évoquée dans la question précédente.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à effectuer les démarches en ce sens.

Vote pour : 15	Vote contre : 0	Abstention : 0
----------------	-----------------	----------------

2018.05.06 : Compte de Gestion commune 2017

Lors de la réunion de conseil du 10 avril 2018, Madame la Trésorière a expliqué que le compte de Gestion définitif 2017 de la commune n'avait pas été édité en raison d'un problème informatique. Elle a attesté toutefois de la sincérité et de la régularité des écritures qui lui ont été présentées par la commune et a certifié la conformité du compte administratif.

Il est demandé aujourd'hui au Conseil Municipal d'approuver le compte de Gestion 2017 de la commune, qui fait apparaître un excédent de l'exercice de 98 697,22 euros

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de Gestion 2017 de la Commune.

Vote pour : 15	Vote contre : 0	Abstention : 0
----------------	-----------------	----------------

2018.05.07 : Compte Administratif Commune 2017

Sous la présidence de Madame Thérèse ZEKAR, doyenne, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte administratif 2017 qui fait ressortir les chiffres suivants :

Résultat de la section de fonctionnement.....	+ 28 184.47 €
Intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	
Résultat cumulé de fonctionnement	+ 137 769.98 €
Résultat de la section d'investissement.....	+ 70 512.75 €
Résultat cumulé d'investissement	+ 12 651.56 €

Monsieur le Maire quitte la séance, avant que les Conseillers procèdent au vote.

La doyenne propose de passer au vote à bulletin secret.

Après avoir exprimé leur souhait par un vote, les Conseillers acceptent la proposition du vote à bulletin secret par :

Vote pour : 7	Vote contre : 5	Abstention : 2
---------------	-----------------	----------------

Par conséquent, il est procédé au vote à bulletin secret du Compte Administratif 2017 de la Commune, Après dépouillement, le résultat du vote est le suivant :

Vote pour : 11	Vote contre : 3	Abstention : 0
----------------	-----------------	----------------

Le compte administratif 2017 est adopté.

(L'article L1612-12 du CGT dispose que le compte administratif est arrêté si une majorité des voix ne s'est pas dégagée contre son adoption. Cela signifie qu'en cas d'égalité des voix, le compte administratif est adopté)

Monsieur le Maire est convié à reprendre sa place en séance.

2018.05.08 : Affectation du résultat commune

Question retirée de l'ordre du jour. Objet déjà traité lors de la réunion du 10 Avril 2018 (délibération 2018.04.04)

2018.05.09 : Compte de Gestion Budget Assainissement 2017

Question retirée de l'ordre du jour. Objet déjà traité lors de la réunion du 10 Avril 2018 (délibération 2018.04.09)

2018.05.10 : Compte Administratif Budget Assainissement 2017

Question retirée de l'ordre du jour. Objet déjà traité lors de la réunion du 10 Avril 2018 (délibération 2018.04.10)

2018.05.11 : Affectation du résultat Budget Assainissement

Question retirée de l'ordre du jour. Objet déjà traité lors de la réunion du 10 Avril 2018 (délibération 2018.04.11)

2018.05.12 : Tarifs Cantine et Garderie

La question relative à la révision du tarif de la Cantine est reportée, dans l'attente du résultat d'une étude en cours.

Le tarif de la garderie est actuellement fixé à 1,00 € la ½ heure les lundis, mardis, jeudi et vendredis. Le mercredi le tarif est fixé à 1,00 € les ¾ d'heure.

Après en avoir délibéré le conseil municipal fixe le tarif à 1,05 € la ½ heure les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Du fait du retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée de Septembre 2018, il n'y aura plus de garderie le mercredi.

Date de mise en application prévue à la rentrée de Septembre 2018.

Vote pour : 14

Vote contre : 0

Abstention : 1

2018.05.13 : Tarifs Concessions cimetièrre et caverues

Question reportée pour recherche d'informations sur les tarifs des communes voisines.

2018.05.14 : Plan d'action Frelon Asiatique 2018

Question reportée du fait que la convention «FREDON»** n'a pas été réceptionnée à temps.
(*Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles)

2018-05-15 : Rapport d'Orientalions Bugétaires 2018 de Pré Bocage Intercom.

Le conseil municipal prend acte de la réception du R.O.B. de Pré-Bocage Intercom.

Le Rapport d'Orientalion Budgétaire est un document qui, au niveau de PréBocage Intercom « constitue une opportunité de présenter les orientations de l'année à venir et de rappeler la ligne de conduite et les objectifs à long terme de la collectivité. Le débat d'orientation budgétaire donne également aux élus (de l'Intercom) la possibilité de s'exprimer sur la stratégie financière »

2018-05-16 : Informations diverses

- M. le Maire fait savoir au conseil que la commission « patrimoine, bâtiments communaux, voirie et chemins » s'est réunie pour examiner les devis reçus concernant la remise en état du sol de l'église et d'une partie de la menuiserie (tribune et escalier d'accès).
Des demandes d'informations complémentaires sont en cours.
Le choix devrait pouvoir intervenir lors de la prochaine réunion du conseil.

.../...

- M. le Maire informe le conseil que la pose de fourreau prévue au hameau de Fains pose un problème : Le SDEC (Syndicat Départemental d'Electrification) envisage d'installer le fourreau destiné à récupérer, à terme,l'alimentation pour l'éclairage public, à droite de la RD 6, dans le sens Villy-Bocage-Bayeux, en tranchée commune avec ses propres fourreaux,alors que les candélabres sont actuellement installées sur la partie gauche de la chaussée.
Dans ces conditions, le conseil n'est plus d'accord. Une délibération viendra concrétiser cette décision lors de la prochaine réunion.

- Pour le compte de la Commission des Ecoles, M. MEILLON signale que Mme HOREL, Professeur des écoles, prendra sa retraite à la fin de l'année scolaire 2017/2018. Une réception sera organisée le 25 Juin à 18h30 à cette occasion.
- Date de la prochaine réunion du Conseil Municipal : 12 juin 2018

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23h50.